

ASSEMBLEE GENERALE 2021 du TPM

RAPPORT DE LA COMMISSION LICENCES

Bilan de l'année écoulée (au 15 septembre 2021)

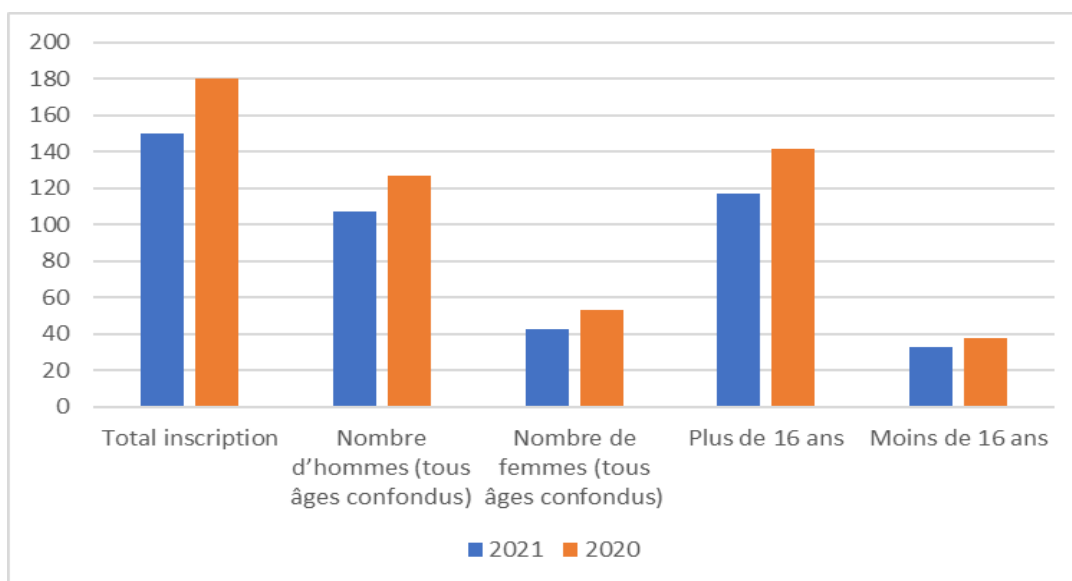
150 personnes ont adhéré au club en 2020 / 2021, dont 1 membre passager, pour 140 licenciés à la FFESSM sous le nom du TPM.

Quelques statistiques comparées avec les saisons précédentes:

Année	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Total	150	178	198	186	185	184

En date du 15 septembre 2020:

	2021	2020
Total inscription	150	180
Nombre d'hommes (tous âges confondus)	107	127
Nombre de femmes (tous âges confondus)	43	53
Plus de 16 ans	117	142
Moins de 16 ans	33	38
Le plus jeune	5	5
Le plus âgé	85	83
Moyenne d'âge (tous âges confondus)	37.7	37.9
Moyenne d'âge (plus de 16 ans)	45.3	45.3



Les documents à fournir pour le renouvellement 2021 sont les suivants:

- Le formulaire d'inscription, intégralement rempli.
- Une copie du certificat médical datant de moins d'un an ou une attestation QS-SPORT, selon la situation.
- Un chèque du montant approprié ou la preuve de virement du montant approprié (RIB présent dans le dossier d'inscription). **Le paiement en espèces n'est plus accepté.**

Pour de plus amples renseignements et le téléchargement des documents cités ci-dessus vous pouvez vous reporter à la rubrique adhésion / Tarifs du site du TPM ou cliquer sur le lien suivant : <https://www.tpm68.com/s/content/tarifs-tpm>

Nous vous rappelons que le renouvellement ou la souscription d'une nouvelle licence est **OBLIGATOIRE** pour la pratique de toute activité physique (entraînement piscine, plongées en lacs ou mers, compétitions diverses etc.) à compter du **01.01.2022**.

Tarifs licences

2022		2021	
Type	Tarifs	Type	Tarifs
Licence adulte	40.74	Licence adulte	40.74
Licence jeune	25.77	Licence jeune	25.77
Licence enfant	11.45	Licence enfant	11.45

Assurances complémentaires

Les montants sont inchangés.

2022		2021	
Type	Tarifs	Type	Tarifs
Loisir 1	20	Loisir 1	20
Loisir 2	25	Loisir 2	25
Loisir 3	42	Loisir 3	42
Piscine	11	Piscine	11

Les garanties offertes par ces assurances complémentaires sont décrites sur le site internet de la FFESSM.

Rappels

- Pour les moins de 18 ans: le représentant légal doit fournir une autorisation parentale (à remplir dans le dossier d'inscription) lors de la demande de licence.
- La durée de validité d'une licence est de **15,5 mois** : du 15 septembre au 31 décembre de l'année suivante. Il n'y a aucune relation avec la date de délivrance mentionnée sur la licence.

Pierre Bourghart
Responsable Licences